



Val d'Allos

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



CONCERTATION CITOYENNE SUR LES PERSPECTIVES **D'AVENIR** DE LA COMMUNE D'ALLOS

CONCERTATION CITOYENNE SUR LES PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA COMMUNE D'ALLOS

Face à un contexte financier particulièrement complexe et contraint, la commune d'Allos engage une démarche importante de dialogue et de transparence auprès de ses citoyens concernant **les perspectives financières d'avenir de la commune** et le devenir du ski alpin sur le Seignus, en réalisant une **concertation citoyenne**, qui se déroulera durant le mois de juin 2025.

C'est à la suite de la réunion publique du **5 avril 2025** et des retours recueillis que les élus d'**Allos** ont fait le choix de lancer cette démarche.

Conscients des enjeux, ils souhaitent éviter que la commune ne revive une accumulation de dettes qui a empêché la modernisation, le développement des infrastructures ainsi que la diversification des activités.

Pour avancer, des **décisions fortes** qui constitueront un pilier essentiel pour l'avenir d'Allos, doivent être prises dès aujourd'hui, en concertation avec les administrés.

1 - CONTEXTE

La commune d'**Allos** fait face à une **situation budgétaire particulièrement préoccupante**, essentiellement en lien avec le fonctionnement de la **station du Seignus**. Malgré des efforts significatifs de **réorganisation**, une **gestion rigoureuse des coûts**, et une **implication continue des équipes pendant la saison d'hiver 2024/2025**, l'activité reste **structurellement déficitaire**, impactant lourdement les **finances communales et départementales**.

Avec les investissements votés et qui seront réalisés en 2025, le **budget de cette année** reste marqué par d'importantes **économies** et met en lumière les **limites de ce modèle**. Dès 2026, la situation sera **intenable**, la commune se trouvera dans l'incapacité de soutenir tout investissement sur nos 3 sites.

Dans ce contexte, une première démarche participative a été initiée à l'occasion de la **réunion publique du 5 avril 2025**, avec la mise en place d'une **boîte à idées**. Si cette initiative a permis de **recueillir les attentes, avis et sensibilités** des habitants, **aucune proposition n'a été formulée** permettant d'apporter une **réponse concrète** aux défis.

Dès maintenant, il est indispensable de disposer d'une **vision claire et partagée**. Au vu des contraintes administratives à venir, il est impératif de réaliser cette consultation avant l'automne.

Les choix proposés devront permettre de définir collectivement une **orientation viable et pérenne** pour l'avenir des stations et de la commune **dès la saison 2026-2027**.

2 - MODALITÉS DE CONCERTATION

La concertation se déroulera du 4 au 28 juin 2025.

Le vote se déroulera via une **plateforme numérique dédiée et indépendante**, accessible tout au long de cette période. En complément, une **journée de vote en présentiel** sera organisée le **samedi 28 juin**, à la **salle des fêtes d'Allos**.

À l'issue de cette journée, le dépouillement sera réalisé en public, sous le contrôle d'un **huissier de justice**, garantissant la **transparence** et la **conformité de la consultation**.

La participation à cette consultation s'appuie sur les **règles définies par le Code électoral**. Sont autorisées à participer les personnes inscrites ou pouvant s'inscrire sur les **listes électorales de la commune**.

Sont ainsi éligibles à la concertation :

1. Les personnes **domiciliées** ou **résidant de manière habituelle** dans la commune
2. Les **contribuables** locaux,
3. Les **gérants** ou **associés majoritaires** de sociétés inscrites au rôle des contributions directes communales.

Les pièces à fournir pour permettre le vote seront détaillées avant l'ouverture de la concertation.

3 - COMPRENDRE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ACTUELLE DE LA COMMUNE

A. Rappel des coûts d'exploitation du Seignus

Après une année d'exploitation complète et une **optimisation maximale des principaux postes de dépenses**, il est désormais confirmé que la station du Seignus présente des **charges d'exploitation incompressibles estimées entre 1,7 et 1,8 millions d'euros**.

Ces charges élevées sont principalement dues aux **remontées mécaniques actuellement en place**, jugées **surdimensionnées** par rapport à la fréquentation qui avoisine **60 000 journées skieurs par an**. Ainsi, **les coûts d'exploitation dépassent largement les capacités de rentabilité** de la station dans sa configuration actuelle.

Pour l'année 2025, les **recettes prévisionnelles** s'élèvent à **1 160 000 € HT**, entraînant un **déficit prévisionnel de 688 000 € HT**, et ce malgré :

- Une saison correcte en termes d'ouverture des équipements,
- Un enneigement limité jusqu'à début mars (1,38 mètre au sommet au 1er mars 2025).

Si les **retours de la clientèle sont encourageants**, il serait irréaliste d'espérer un retour à l'équilibre sans changement structurel. Pour y parvenir, la station devrait **augmenter de plus de 40 % sa fréquentation**, un seuil **raisonnablement inatteignable**, dans un contexte défavorable d'évolution du comportement de la clientèle. Dans ces conditions, **atteindre l'équilibre budgétaire avec le modèle actuel apparaît utopique**.

B. Impacts financiers pour la commune d'Allos

Face à ce **déficit structurel** et aux **contributions financières appelées par le Syndicat Mixte du Seignus d'Allos** pour combler ce déficit et maintenir l'activité du ski alpin, la situation financière de la commune est aujourd'hui **intenable à court, moyen, ou long terme**.

Le **budget voté pour 2025**, bien que soutenable sur une année grâce à des efforts conséquents, **ne pourra pas être reconduit sans mettre en péril la santé financière de la collectivité**. En effet, des **investissements importants sont prévus en 2025** pour soutenir des projets structurants, mais ils seront financés par de l'emprunt, ce qui **impacterait lourdement les budgets à venir**. La **capacité d'autofinancement déjà très faible** risque d'être encore plus dégradée, créant un **cercle vicieux menaçant l'équilibre financier global**.

Face à ce constat, **trois options se présentent aux élus de la commune** :

1. **Maintenir la situation actuelle**, c'est-à-dire ne plus investir, tout en laissant la situation financière se détériorer progressivement jusqu'à un possible placement sous tutelle ;
2. **Prendre seuls des décisions lourdes**, notamment en matière de fiscalité locale ou sur le devenir du ski alpin au Seignus ;
3. **Donner la parole aux citoyens, contribuables et socio-professionnels**, en les associant directement aux choix stratégiques.

C'est cette **troisième voie démocratique** que la municipalité a choisi d'emprunter, convaincue que **l'avenir du Val d'Allos doit se construire collectivement**.

4 - PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES CHOIX QUI SERONT PROPOSÉS PENDANT LA CONCERTATION

La commune d'Allos engage une **concertation citoyenne majeure** afin de permettre aux **habitants, contribuables et socio-professionnels** de se prononcer sur les **orientations d'avenir du territoire**, et plus particulièrement sur le **devenir du ski alpin sur la station du Seignus**.

Cette démarche repose sur un constat simple : **le modèle actuel du domaine skiable du Seignus est économiquement intenable**. Les charges d'exploitation sont incompressibles et le déficit structurel de la station ne peut plus être absorbé par les finances communales sans mesures correctives fortes :

- **augmentation significative des recettes via la fiscalité locale**
- **réduction des dépenses en adaptant l'offre de ski alpin sur Le Seignus**.

Après plusieurs mois d'échanges avec des experts techniques et financiers, trois scénarios ont été définis, chacun portant une vision différente de notre avenir :

CHOIX 1

Maintien d'une activité fortement orientée vers le ski Alpin sur le Seignus et pas de possibilité de développement d'une offre diversifiée

Ce choix prévoit la poursuite de l'exploitation des secteurs Clos Bertrand, Font Frède, Autapie, voire Gros Tapy, avec maintien de l'activité Bike Park.

Augmentation de l'ensemble des impôts locaux de 30 à 35% (Taxes foncières et taxe d'habitation)

CHOIX 2

Conservation partielle de l'activité de ski alpin sur le site du Seignus tout en développant une offre diversifiée

Ouverture du bas du domaine skiable (Clos Bertrand), avec maintien de l'activité Bike Park.
Développement d'une offre diversifiée cohérente sur les 3 sites.

Augmentation de l'ensemble des impôts locaux de 10 à 15% (Taxes foncières et taxe d'habitation)

CHOIX 3

Arrêt de l'activité de ski alpin au Seignus au profit d'un développement complet de nouvelles activités.

Arrêt du ski alpin et maintien de l'activité Bike Park.
Développement d'une offre diversifiée complète et complémentaire sur les 3 sites.

Pas d'augmentation des impôts locaux.

À l'issue de cette concertation, la commune s'engage à **lancer les études nécessaires** à la mise en œuvre du scénario retenu. Si des décisions structurantes doivent être prises, elles le seront en **concertation avec les habitants et les acteurs locaux**, via des **ateliers participatifs** ou une **nouvelle consultation citoyenne**.

Contact mairie :

04 92 83 18 00

contact@mairie-allos.fr